2015 03 26 - Conseil de l'Ecole Doctorale - ISA Sophia

Cristine Alves Da Costa, Frédéric Bost, Christine Coustau, Eric Galiana, Maude Giroud, Thomas Lamonerie, Eric Lingueglia, Jean-François Peyron, Marylène Poirié, Heidy Schmid-Antomarchi, Bastien Vergoni, Elodie Villa, Abdel Wakkach,

Excusés : Nadine Loudig, Pierre Léopold, Olivier Blanck, Jean Marie Botto.

17h15 début du conseil

Le Conseil de l'ED SVS accueille Abdel Wakkach, élu comme représentant de la spécialité Immunologie – Microbiologie, en remplacement de Valérie Julia. Thomas Lamonerie rappelle que le Conseil a une durée de vie calquée sur celle du contrat d'établissement avec le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. L'UNS sera en évaluation en 2016-2017 pour un nouveau contrat démarrant début 2018. Des élections générales seront organisées au second semestre 2017 pour un renouvellement du Conseil effectif en 2018.

- Bilan des auditions à mi-parcours et actions éventuelles à mener

36 doctorants de seconde année de thèse ont été auditionnés par 4 sous-comités. Une seule situation nécessite une intervention du conseil de l'ED. Si l'avancement des thèses est satisfaisant, l'importance de la préparation à l'après-thèse n'est pas encore évidente pour tous les doctorants. De ce point de vue, l'entretien est bénéfique pour amorcer cette réflexion.

- Evaluation des demandes d'aide à la mobilité internationale (1er appel 2015)

Jeshlee Cyril Vijayakumar, de l'équipe de Florence Besse (iBV) candidate à une aide pour aller mener des expériences de biophysique utiles à son projet dans un laboratoire de Dresde. Le Conseil accorde une aide de 800 € et, sur proposition d'Abdel Wakkach, demande en contrepartie que l'ED soit citée ou remerciée dans le manuscrit de thèse et dans la publication utilisant la technique acquise.

Un second appel à candidature sera lancé en juin 2015.

- Extension des aides à l'international à d'autres manifestations que les séjours scientifiques Deux types de manifestations sont évoquées : les écoles thématiques (ex : cours EMBO) et les meetings.

Sur le budget annuel de l'ED (16000 € en 2015), 5000 € sont utilisés pour les JEDN, 3000 € pour le fonctionnement et les frais de maintenance du site web. 8000 € sont disponibles pour les aides de mobilité à l'international, le montage de formations, les investissements de l'ED.

Contribution pour écoles thématiques : le Conseil décide de proposer 4 à 5 aides de 500 euros par an.

Aide aux congrès : face à l'évidente demande que cela va susciter, il faut établir des critères clairs et justes pour que cette proposition reste gérable. Une réflexion sur ces critères va être lancée via une consultation par mail.

- Procédure des inscriptions. Modalités des auditions pour les contrats doctoraux 2015

Pour les inscriptions à l'ED, Eric Lingueglia propose de demander aux candidats de déposer sur le site d'inscription un pdf unique contenant

- CV
- lettre de motivation
- relevé de notes
- attestations de qualifications particulières
- lettre de labo d'accueil.
- lettres de recommandation

Limitation du nombre de pages à 16.

Après discussion, la proposition est approuvée par le Conseil, assortie du maintien d'un minimum d'informations à saisir en ligne sur le site de l'ED. Pour 2015, il est décidé de demander la saisie en ligne des éléments du CV jugés indispensables et d'ouvrir aux candidats la possibilité de compléter leur candidature par le document pdf. Thomas Lamonerie est chargé de voir si le site web peut être aménagé dans ce sens d'ici l'ouverture aux candidatures (18 mai 2015). En cas d'impossibilité, il est prévu d'indiquer sur le site d'inscription qu'un document pdf contenant les informations listées cidessus et nommé Nom_Prénom_ED-85_2015.pdf pourra être envoyé par mail à Nadine Loudig avant la date de clôture.

- Evolutions de l'organisation de notre ED selon les recommandations de bonnes pratiques du haut conseil de l'évaluation de l'enseignement supérieur et de la recherche (HCERES)
 - Existence d'un Bureau pour traiter les questions courantes, mener la prospective et nourrir le conseil de ses propositions.

Cette structure a existé précédemment, avec directeur + directeurs adjoints + secrétaire, mais est en sommeil. TL propose de la réactiver avec comme composition le directeur, les directeurs adjoints, la secrétaire et les doctorants élus, qui sont les principaux concernés par les activités de l'ED. Le Conseil approuve cette proposition. Le Bureau se réunira à la demande, en fonction des besoins.

• Affichage des sujets dès le début de l'année (mars pour auditions juin-juillet)

Pour 2016, le Conseil décide de réaliser la clôture des dépôts d'offres de thèse mi-mars et d'ouvrir le site à la consultation publique aussitôt. Ce changement de calendrier devra s'accompagner d'une information anticipée des équipes d'accueil à l'automne 2015.

Site web bilingue. L'ED SVS est pourvue de cet outil.

A noter depuis mars 2015, la création d'un nouvel espace du site pour le dépôt et le téléchargement de documents

- Présentations liées au fonctionnement de l'ED (ex : réunion d'accueil des entrants)
- Comptes rendus des Conseils
- Documents utiles

Le dépôt est pour le moment autorisé uniquement à Nadine Loudig et Thomas Lamonerie. Leur envoyer tout document dont la présence dans cet espace est souhaitée.

• Procédures claires et affichées.

Revoir l'explication pour les thèses en anglais où les règles de l'UNS et celles de l'ED ne sont pas exactement semblables. TL explique que la pratique en biologie est différente de celle en sciences humaines et que l'UNS édicte des règles communes.

• Composition du jury d'attribution des contrats doctoraux différente du Conseil et tournante chaque année.

Le but de cette recommandation est d'éviter les pressions et conflits d'intérêts entre directions des laboratoires ED, et d'impliquer davantage la communauté scientifique à la vie de l'ED.

TL rappelle que le Conseil de l'ED SVS a une composition originale avec ses 8 représentants de spécialités, des représentants extérieurs, qui font un travail de fond toute l'année. Il lui semblerait injuste d'enlever aux conseillers la possibilité de participer à ce temps fort de la vie de l'ED. A cela s'ajoutent 5 Directeurs des gros Instituts affiliés à l'ED (C3M, iBV, IPMC, IRCAN et ISA). Au cours de la discussion qui suit, la proposition est faite d'inviter 8 chercheurs HDR (1 par spécialité) différents chaque année. Pour ne pas rendre le jury pléthorique, il faudrait en contrepartie supprimer la participation des DU au jury. Proposition sera faite lors d'un prochain Conseil de modifier la composition des jurys de concours dans ce sens. Les DU restent membres de droit pour les Conseils ordinaires.

• Actions en direction de l'insertion (surtout hors académique) + Suivi d'insertion des docteurs. Dispositif type Comité de Suivi de Thèse (CST). L'ED pourrait encourager les encadrants à utiliser l'outil CST, mais pas l'exiger.

Formations disciplinaires adaptées aux besoins des doctorants. Accès aux formations Labex.

Outils de suivi des doctorants et de production des Bilans bibliométriques des ED. TL expose les attentes en terme de bilan bibliométrique des ED et présente une proposition d'une entreprise d'informatique pour monter un logiciel capable d'extraire des bases de données toute cette information bibliométrique et de générer les statistiques (nombre total de publications, nombre moyen par doctorant, niveau des journaux, distribution des publications par tranches d'IF, nombre de citations, etc). Coût de la proposition : 5000 €. Prospection à poursuivre sur ce sujet.

Sur ces derniers points, une réflexion sera menée, en priorité avec le Bureau.

Fin du Conseil à 19h00.